



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**



Dates : 24/04/24 Rev A  
Auteurs : D. COMMARE

**PLAY-OFF D3 Mardi Poules 1 et 2 (5 éq/poules) Phase 2 District Havrais**

Déroulement: Toutes les parties seront sous SPID, les informations seront transmises aux clubs.

1<sup>ère</sup> Journée (Play-off)

**J6 : (14 Mai 2024)**

Rencontre A (1)(2) : 1<sup>er</sup> Poule 1 - 2<sup>ème</sup> Poule 2  
Rencontre B (1)(2) : 1<sup>er</sup> Poule 2 - 2<sup>ème</sup> Poule 1  
Rencontre C (1) : 3<sup>ème</sup> Poule 1 - 4<sup>ème</sup> Poule 2  
Rencontre D (1) : 3<sup>ème</sup> Poule 2 - 4<sup>ème</sup> Poule 1  
Rencontre ALLER : 5<sup>ème</sup> Poule 2 - 5<sup>ème</sup> Poule 1

ATLE HAVRE S'PORT 5	reçoit	SC TOUSSAINT 3
NOINTOT 2	reçoit	ATT HAVRE 15
VALLIQUERVILLE 2	reçoit	SAFRAN 4
HEUQUEVILLE 3	reçoit	TST LAURENT en Cx 2
AUZEBOSC 1	reçoit	COR SANDOUVILLE 1

2<sup>ème</sup> Journée (Play-off)

**J7 : (28 Mai 2024)**

**Vainqueur rencontre A – Vainqueur Rencontre B (3)**

Perdant rencontre A - Perdant Rencontre B (3)

Vainqueur rencontre C - Vainqueur Rencontre D (3)

Perdant rencontre C - Perdant Rencontre D (3)

Rencontre RETOUR: 5<sup>ème</sup> Poule 1 - 5<sup>ème</sup> Poule 2

**COR SANDOUVILLE 1 reçoit AUZEBOSC 1**

- (1) Pour la J6 : L'ordre des rencontres a été déterminé, d'abord, en fonction du nombre de déplacements effectué pour chaque équipe lors de la phase de poule.
- (2) Les **vainqueurs** des rencontres A et B seront les **2 montants en D2** pour les poules 1 et 2 (après application du règlement CD76, règlement fédéral et sauf décision CSD)
- (3) Pour la J7 : l'ordre des rencontres sera déterminé, d'abord, en fonction du nombre de déplacements effectué pour chaque équipe avant cette journée.

En cas de non montée de l'une ou des deux équipes qualifiées, à l'issue de ces 2 journées les équipes seront classées de 1 à 10 pour définir un (des) remplaçant(s).